

NOTRE PREMIÈRE ENQUÊTE

La musique pure, enseignée sous une forme attrayante, ne doit-elle pas compléter le bagage des connaissances normales de la jeune génération ?

Réponse de
M. CHARLETY

Université
de
Paris

en Sorbonne, le 12 mars 1934.

Cabinet
du Recteur

Monsieur le Directeur,

« Vous avez bien voulu me demander de répondre à l'enquête que vous avez ouverte dans *Les Nouvelles Musicales*.

La musique pure, demandez-vous, enseignée sous une forme attrayante, ne doit-elle pas compléter le bagage des connaissances normales de la jeune génération ?

Certes, on serait injuste si l'on oubliait tous les efforts déjà accomplis (quelques-uns, comme le rapport déjà ancien de M. Combarieu sont partis de l'Académie de Paris : les programmes de 1925 comportent une annexe consacrée à l'enseignement de la musique), si l'on méconnaissait les résultats déjà obtenus par exemple dans nos lycées de jeunes filles, la Chorale des lycées parisiens qu'il dirige avec tant de dévouement le maître Gabriel Pierné, pour ne rien dire ici des Ecoles Normales et de l'enseignement primaire. Mais on manquerait à la vérité si l'on prétendait que la situation est satisfaisante et que la musique a, dans notre enseignement, la place qui lui convient.

La question d'ailleurs dépasse le lycée et l'école ; elle touche aux mœurs, à l'état social, à la psychologie des Français d'aujourd'hui. Nos compositeurs défendent brillamment sans doute l'honneur de notre pays : leurs œuvres sont au premier rang ; nous avons d'excellents virtuoses, d'admirables compagnies d'orchestre : dans les grands centres, à Paris, surtout, un nombreux public d'amis passionnés de la musique. Mais il semble que cette culture s'arrête à une élite spéciale : elle ne descend pas par degrés dans la foule ; la musique des maîtres ne s'appuie pas sur une musique populaire ; la vie commune ne manifeste aucun goût, aucun instinct chorale. Une réunion d'étudiants ou d'ouvriers, une noce de campagne ou une fête bourgeoise, une marche de soldats, quand elles s'accompagnent de musique, « font pleurer les yeux de l'azur », comme disait Verlaine, et couvrent d'humiliation le Français qui a voyagé. Car cette musique populaire existe assurément ailleurs : elle semble bien jadis avoir existé chez nous.

Peut-être donc travaillerait-on de la manière la plus efficace au développement de la culture musicale en portant tout son effort sur les rudiments du chant chorale, non par des règlements et des mesures générales qui se heurtent à la résistance des choses et à l'indifférence des hommes, mais en provoquant et encourageant les bonnes volontés là où se rencontrent l'homme qui convient et le milieu favorable ; si cela commençait bien, la contagion de l'exemple ferait le reste.

Est-ce bien là ce que vous entendez par musique pure ? Je crois volontiers que la vraie division est entre la bonne

et la mauvaise musique, et qu'il y a musique pure partout où il y a véritablement musique. Maintenant convient-il de faire pénétrer dans nos lycées la haute musique ? Assurément, si c'est possible, si c'est réellement efficace. Mais comment ? Sous quelle forme ?

On ne voit pas pourquoi l'enseignement de l'histoire de l'art se limiterait plus longtemps aux arts plastiques et relèverait la musique dans une vaste annexe facultative pour laquelle il n'y a ni horaires ni crédits. On peut parler maintenant de peinture ou d'architecture grâce à la photographie ; ne peut-on, à défaut de moyens meilleurs, recourir de même aujourd'hui pour la musique au phonographe et à la T.S.F. ? Encore faudrait-il favoriser, et non pas entraver ou décourager, les trop rares tentatives sérieuses qu'on fait ça et là dans ce sens.

Mais faire sa vraie place à la musique, ce n'est pas tant l'enseigner que la faire simplement entendre et goûter. Ici, la question est toute différente selon qu'il s'agit des grandes villes ou des petites. À Paris, ce n'est pas la musique qui a besoin d'aller à nos élèves : la musique est partout, autour d'eux, en des exécutions admirables dont on ne peut songer à leur porter le moindre équivalent ; il faut leur ouvrir, ou du moins leur faciliter l'accès, je ne dis pas seulement des grands concerts, mais des beaux concerts : que le jeudi, le dimanche, un soir par exception, les élèves trouvent l'occasion d'entendre la plus belle musique, et le reste sera entre leurs mains. En province, outre les ressources locales en concerts et musiciens, on dispose du phonographe et surtout de la T.S.F. qui maintenant fait rayonner partout, dans des conditions souvent excellentes, les grandes exécutions, jusqu'ici privilège des capitales. Il y a donc, je crois, partout maintenant des moyens faciles, sans créations factices et coûteuses, d'aider à faire pénétrer dans les âmes qui nous sont confiées l'amour de la musique, c'est-à-dire de leur ouvrir l'accès aux joies les plus hautes, les plus pures, les plus bienfaisantes, les plus capables peut-être de faire surgir directement du fond des âmes ce qui s'y cache de beauté, de générosité et de tendresse humaine.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs. »

CHARLETY

Réponse de
M. LIONEL LANDRY

L'enseignement peut se proposer deux objets : l'instruction ou l'éducation. Dans le premier cas, on considère chaque matière enseignée comme valant en soi et l'on mesure l'utilité ou l'agrément que peut en tirer l'élève ; dans le second, on regarde chaque discipline comme contribuant à la formation d'un certain type d'homme.

La première conception a prévalu jusqu'à ces dernières années, dans l'éducation secondaire telle qu'elle se don-

naît dans les lycées. La seconde, celle des grands éducateurs, notamment en Angleterre, de William de Wykeham, qui en a dégagé la formule : *Manners maketh Man* (Les manières font l'homme). On la retrouverait dans les systèmes d'éducation libéral d'un Matthew Arnold, autoritaire des fascismes et des Soviets, jacobin du distingué penseur qui signe Alain.

Qu'on adopte l'une ou l'autre conception, il est impossible de ne pas estimer que l'enseignement du chant, et notamment du chant chorale, ne possède pas en France la place qu'il devrait avoir.

Nous abordons ici le redoutable terrain des programmes. Toute discussion à ce sujet comporte d'abord l'affirmation de principe que les programmes sont trop chargés et qu'il est indispensable de les réduire ; puis chaque orateur fait valoir l'avantage que présenterait l'addition de telle matière qui lui paraît particulièrement importante.

Pour ne pas s'exposer à ce reproche, il faut être prêt à montrer, non seulement que l'enseignement du chant est utile, mais encore que d'autres tiennent à l'école une place excessive.

Je crois avec Alain que l'éducation pourrait parfaitement se réduire à deux disciplines essentielles : grammaire et mathématiques. Je suis tout à fait certain qu'il n'y aurait que des avantages à en faire tout à fait disparaître tout ce qui correspond à des études de la mode, dont on enseigne comme acquis des résultats qui sont tout au plus en voie d'acquisition. Et voilà qui nous laisse une large place pour l'enseignement de la Musique.

Revenons maintenant à notre distinction initiale, et voyons, des deux points de vue exposés plus haut, ce que vaut l'enseignement de la musique.

Prise en elle-même, la connaissance de la musique est une source de plaisir infini, et d'une très haute et très noble qualité. Elle fournit un moyen de consolation pour les moments tristes, d'apaisement pour les heures agitées, de purification pour les périodes troubles. Quiconque aime et pratique la musique n'hésitera pas à reconnaître en elle un bien dont la possession lui paraît préférable à celle de beaucoup des notions dont on a encombré sa mémoire à l'époque scolaire.

Mais si l'on se place au point de vue éducatif et que l'on compare la valeur sociale de l'homme qui aime la musique et de celui qui l'ignore, alors l'avantage de l'enseignement musical apparaît plus grand encore.

La pratique du chant chorale est une admirable étude de discipline, sous sa plus haute forme de contrainte, allégerement et librement consentie. Accompagnant les exercices de gymnastique, la musique leur enlève ce qu'ils peuvent avoir de dureté et, pour reprendre un vieux mot de nos pères, de démesure. Le bénéfice que comporte la musique au point de vue santé est d'ailleurs de double nature ; chacun sait en effet que l'étude du chant, convenablement conduite, est un sûr moyen de fortifier les voies respiratoires.

Personne ne peut contester ces avantages : la question, du point de vue général, est de savoir s'ils valent que l'éducateur abandonne, pour leur faire place, quelques-uns des articles qui encombrent les programmes d'instruction. Je crois qu'aucun de ceux qui ont impartialité et objectivement réfléchi au problème n'hésitera à répondre par l'affirmative.

Lionel LANDRY.

(enquête à suivre)

Les Nouvelles Musicales
BI-MENSUEL ILLUSTRE
ont déjà fait paraître des études sur

GABRIEL FAURÉ

par Robert LORTAT

CLAUDE DEBUSSY

par René PETER

CAMILLE SAINT-SAENS

par Charles-Marie WIDOR

CÉSAR FRANCK

par Camille MAUCLAIR

CHARLES GOUNOD

par Reynaldo HAHN

HECTOR BERLIOZ

par Adolphe BOSCHOT

GEORGES BIZET

par Jean CHANTAVOINE

JEAN-SÉBASTIEN BACH

par Gustave BRET

JULES MASSENET

par Henri CAIN

GIOACCHINO ROSSINI

par Henry de CURZON

JACQUES OFFENBACH

par Louis SCHNEIDER

FRÉDÉRIC CHOPIN

par Guy de POURTALES

PIERLUIGI DA PALESTRINA

par Félix RAUGEL

LA CHANSON FRANÇAISE

par Paul ROUGNON

JEAN-PHILIPPE RAMBOU

par Lionel de LA LAURENCE

ANDRÉ MESSAGER

par Robert BRUSSEL

FRANZ SCHUBERT

par Th. GÉROLD

CHARLES-MARIE WIDOR

par Marcel DUPRÉ

Retenez dès maintenant

chez votre

marchand de journaux

habituel le

NUMÉRO

des Nouvelles Musicales

consacré à

LA MUSIQUE RELIGIEUSE

Envoi sur demande de chaque
numéro paru contre la somme
de UN franc